# Contre l'armement atomique de l'armée Suisse : les luttes populaires à l'époque de la Guerre froide

Autor(en): **Buenzod, Michel**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier**

Band (Jahr): **21 (2005)**

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-520387

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

**Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

**http://www.e-periodica.ch**

# CONTRE L'ARMEMENT ATOMIQUE DE L'ARMÉE SUISSE : LES LUTTES POPULAIRES À L'ÉPOQUE DE LA GUERRE FROIDE

MICHEL BUENZOD

À la fin des années 50, la guerre froide se poursuit, des périodes de détente succédant à des périodes de tension. La crainte d'une catastrophe nucléaire est présente dans le monde. Depuis la fin du conflit, des manifestations s'organisent partout pour réclamer l'élimination des armes atomiques. En 1950, déjà, est lancé l'Appel de Stockholm pour leur interdiction totale : il sera signé par des dizaines de millions d'hommes et de femmes.

En 1956, avec l'intervention anglo-française à Suez et celle des Soviétiques en Hongrie, l'inquiétude grandit. À la même époque, le bruit circule que des rampes de lancement seraient installées dans les Alpes, autrement dit à notre frontière.

Et c'est le 23 novembre 1957 que le conseiller fédéral Paul Chaudet, chef du Département militaire, déclare devant la section vaudoise de la Société suisse des officiers : « L'introduction de l'arme atomique tactique se heurte à des difficultés d'ordre politique, mais rien ne dit qu'au rythme où nous marchons une telle arme ne puisse entrer en considération dans un délai relativement bref. »

*Fondation du Mouvement*

Ainsi, outre la nécessité d'exiger, sur le plan international, l'interdiction de ces armes et de leurs essais, s'imposait l'objectif d'empêcher qu'elles ne soient introduites en Suisse.

La réponse à Chaudet fut immédiate : une assemblée constitutive réunit à Berne, le 18 mai 1958, cent vingt personnalités venues de la plupart des régions du pays, parmi lesquelles des conseillers nationaux, des syndicalistes, des représentants des milieux religieux, scientifiques et pacifistes. La décision de lancer une initiative contre les projets, jugés démentiels, du Conseil fédéral, fut prise par 120 voix contre 1.

Le texte proposé par l'initiative consistait en un article 20 bis de la Constitution : « La fabrication, l'importation, le transit, l'entrepôt et l'emploi des

armes atomiques de toute nature ainsi que de leurs parties intégrantes sont interdits sur le territoire de la Confédération. »

*Début de la campagne*

En Suisse romande, la campagne populaire en faveur de l'initiative démarra sur les chapeaux de roue. Une brochure de 44 pages intitulée *Pour protéger la Suisse, refusez l'arme atomique !*, tirée à 10 000 exemplaires fut épuisée en quelques semaines. Une deuxième édition connut le même succès.

Préfacée par le professeur Jean Rossel, directeur de l'Institut de physique de l'Université de Neuchâtel, membre de la Commission fédérale de l'énergie atomique, elle donnait « 10 réponses aux 10 arguments du Conseil fédéral ». Elle lançait aussi le mot d'ordre : « Votez oui pour une défense nationale sans armes atomiques », marquant ainsi la volonté des partisans de l'initiative de rester fidèle à la défense armée de la neutralité.

Pour mieux faire passer son message, le gouvernement insistait sur le caractère purement « tactique » que revêtirait la bombe helvétique. La réplique était simple : selon les spécialistes, les armes utilisées contre Hiroshima et Nagasaki étaient justement... tactiques. Par ailleurs, une autre justification était avancée par le Conseil fédéral : l'armée n'aurait pas besoin de se servir de telle bombe, dont le rôle serait simplement... dissuasif. Cela constituait une absurdité, nos troupes n'ayant pas les moyens de mener une guerre... à l'étranger. « La Suisse, rétorquaient en outre les initiants, deviendrait alors une cible nucléaire. »

*Les résultats*

Les actions en faveur de l'initiative furent très nombreuses, surtout en Suisse romande et au Tessin, mais aussi dans les grandes villes alémaniques : manifestations publiques, marches, prises de paroles, appui de personnalités, notamment dans les milieux religieux, syndicaux et parmi les intellectuels. De nombreuses sections du PS, en particulier romandes, le Parti suisse du Travail, les groupes pacifistes soutinrent activement la campagne.

Le peuple vota les 31 mars et 1er avril 1962. La participation, faible, atteint 55,6% des électeurs, soit 840 000 citoyens (les femmes n'avaient pas encore le droit de vote). L'initiative contre l'armement atomique fut repoussée avec 34% de oui contre 64% de non. La Suisse centrale et orientale avait suivi le mot d'ordre du gouvernement. Dans les grandes cités d'outre-Sarine, les minorités acceptantes furent plus élevées. Mais c'est en Suisse romande et italienne que l'initiative connut de grands succès : le oui domina dans les cantons de Neuchâtel (70%), Vaud (63%), Genève (59%) et Tessin (52%).

Dans l'ensemble, les résultats montraient qu'un fossé politique existait en Suisse et que la propagande des plus hautes autorités du pays n'avait pas pu convaincre en profondeur. Certains organes de presse parlèrent de « victoire à la Pyrrhus du Conseil fédéral ».

*La seconde campagne*

Les adversaires de l'armement nucléaire de la Suisse ne baissèrent pas les bras. Une autre initiative, lancée par le Parti socialiste, demandait que « la décision relative à l'équipement de l'armée suisse en armes atomiques de toute nature [soit] obligatoirement soumise à la votation populaire ».

Dans certains journaux de droite, on avait lancé l'idée que l'on pouvait combattre la première initiative puisque la seconde permettrait plus tard aux Suisses de se prononcer. Ce qui n'empêcha pas les mêmes, le moment venu, de prendre aussi position contre cette dernière.

Le Mouvement suisse contre l'armement atomique se lança résolument dans cette seconde bataille, sous le mot d'ordre : « Peuple suisse, reste maître de ton destin ! » De nouvelles manifestations furent organisées. Il appela ses membres à rejoindre, en avril 1963, la Marche de Pâques organisée par diverses organisations pacifistes. Elle réunit des milliers d'hommes et de femmes, en particulier des jeunes.

Lors de la votation, la participation était tombée à 48,8%, il y eut 36% de oui et 60% de non. À nouveau les cantons romands et le Tessin donnèrent des majorités acceptantes : Neuchâtel 69%, Genève et Vaud 58%, Tessin 55%. Cette fois-ci, Bâle-Ville soutint l'initiative avec 51% des voix.

*La Suisse dans une zone désatomisée*

Même si elle ne furent pas formellement victorieuses, ces batailles stimulèrent les militants du Mouvement suisse contre l'armement atomique. Ce dernier lança un nouveau débat : *Plutôt que des armes atomiques en Suisse, la Suisse dans une zone désatomisée*. Ce fut le titre d'une brochure, publiée au moment de l'Exposition nationale de 1964 à Lausanne.

En même temps, en marge de cette grande manifestation, le Mouvement mit sur pied à la Maison du Peuple de la capitale vaudoise, sa propre exposition, modeste bien sûr : « La Suisse de demain sans armes atomiques », à laquelle collaborèrent nombre d'artistes et spécialistes dont le peintre Hans Erni et l'architecte William Wetter.

L'exposition fut un succès, puisqu'elle devint itinérante et passa à Bâle, à Moutier, à Bienne, à Genève, à Fribourg, à Vevey, dans la Vallée de Joux…

Parallèlement, tandis que montaient les protestations contre la guerre du Vietnam, les Marches de Pâques se succédaient. La revue *Contacts*[1] soutint le Mouvement contre l'armement atomique de l'armée suisse, dès la naissance de ce dernier.

En politique internationale, le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires était adopté par l'ONU en mai 1968.

*Ceux qui avaient vu juste*

Et le 14 novembre 1969, le Conseil fédéral signait ce Traité.

Certes, l'évolution de la situation dans le monde et l'affermissement des forces de paix avaient permis cette victoire. Mais le Mouvement suisse contre l'armement atomique pouvait manifester sa satisfaction. Il avait lutté une décennie pour barrer la route aux forces politiques qui, chez nous, voulaient engager le pays dans une voie dangereuse.

Sous le titre « Qui avait raison ? » ce Mouvement comparait la déclaration du Conseil fédéral de 1958, dans laquelle le gouvernement réclamait l'introduction de l'arme atomique dans notre armée, et celle de 1967, où il laissait prévoir sa détermination de signer le Traité de non-prolifération.

Ce qui, en décembre 1969, dans son dernier *Bulletin* (il en avait paru 40 en sept ans), permettait à son secrétaire romand, Raymond Berthoud, de dénoncer les milieux d'extrême-droite faisant toujours pression contre la signature du Traité. Et d'écrire : « Le Conseil fédéral, après avoir pris la sage décision que nous lui demandions de prendre depuis dix ans, se retrouve au côté des milliers de Suisses qui soutiennent notre Mouvement. »

MICHEL BUENZOD

1. Voir notre article « Une revue de paix et de démocratie pendant la guerre froide », *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier* n° 19, 2003, p. 103.